

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 25 septembre 2012

Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur : l'enjeu du premier cycle

Déclaration du groupe de l'artisanat

Si la France se réjouit de l'augmentation de la part des jeunes titulaires du baccalauréat, encore faut-il donner à chacun les moyens d'acquérir un diplôme lui permettant de s'insérer professionnellement. Or, le système est partiellement grippé, comme en témoigne le fort taux d'échec en 1^{er} cycle universitaire, ou encore l'absence de débouchés de certaines filières. D'où le scepticisme de l'artisanat sur l'objectif européen de 50 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur.

L'une des premières réponses à ces difficultés réside dans un système d'information et d'orientation plus efficace. Tous les jeunes doivent pouvoir être informés sur la diversité des métiers, les voies de formation pour y accéder et les perspectives à en attendre. Il s'agit, en effet, de leur donner les éléments leur permettant de construire, en toute connaissance de cause, un projet professionnel.

À l'exception de certaines filières, on constate aujourd'hui une désaffection des jeunes pour l'université. Celle-ci souffre de sa double incapacité à répondre aux besoins du marché du travail et à former des jeunes aux profils de plus en plus divers.

Dans un contexte économique difficile, il est naturel que les jeunes optent pour une voie leur offrant les meilleures perspectives de réussite et d'insertion professionnelle. Nous voyons là l'une des principales explications à l'afflux de jeunes vers les filières professionnalisantes, de type IUT ou BTS.

Face à cette situation, il faut en premier lieu accroître le nombre de places dans ces filières, tout en redonnant la priorité aux titulaires d'un bac professionnel ou technologique.

Quant à l'université, elle doit - pour redevenir attractive et réduire le taux d'échec en 1^{er} cycle - non seulement offrir un accompagnement pédagogique adapté à un public hétérogène, mais aussi proposer des formations répondant mieux aux besoins de l'activité économique et facilitant les passerelles en cas d'évolution ou de réorientation.

À cet égard, doivent être promues les collaborations entre des organisations professionnelles et le Conservatoire national des arts et métiers, conduisant à l'obtention de titres largement plébiscités par les entreprises.

De même, doivent être développés et encouragés les partenariats entre les établissements de formation, à l'instar des Universités régionales des métiers et de l'artisanat permettant de construire des parcours individualisés.

De telles initiatives sont porteuses d'opportunités pour des profils variés de jeunes ou d'adultes, en leur offrant la possibilité de compléter ou d'approfondir une

qualification, et donc de faciliter leur accès à un emploi mais aussi leur évolution professionnelle, notamment vers une création ou une reprise d'entreprise.

Fluidifier le passage entre les voies de formation représente enfin un bon moyen de contribuer à la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Selon l'artisanat, cette question aurait mérité d'être approfondie par l'avis. Pour autant, approuvant globalement les propositions de l'avis, il l'a voté.